

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 26 NOVEMBRE 2012

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 16 novembre 2012, accompagnée d'un ordre du jour comportant 20 objets et de deux ordres du jour complémentaires datés des 20 et 23 novembre 2012 comportant chacun 2 objets.

La séance publique s'ouvre à 19 heures avec 37 présents

Présidence de M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction

Présents : Mme C. HOUDART, M. BEUGNIES, ~~M. MARTIN~~, M. SAKAS, M. DUPONT J.P., Mme CRUVEILLER, M. DARVILLE, DEPLUS, Échevins G. GOETGEBUER, Président du CPAS
~~M. DI RUPO, M. BAILLY~~, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, ~~M. MILLER~~, Mme KAPOMPOLE, Mme COLINIA, M. ROSSI, M. VISEUR, ~~M. DEL BORRELLO~~, Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER, M. LECOCQ, ~~M. MERCIER W.~~, Mme. POURBAIX, Mme MERCIER A.M., ~~M. LAFOSSE~~, Mme MOUCHERON, M. HAMBYE, ~~M. MUZALIA WENDASUBIA~~, Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, Mme JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, M. JACQUEMIN, M. DUPONT X., M. BRESART, Mme BOUROUBA, Mme PREVOT, Mme. DEJARDIN, MM. TRANCHANT, DUBOIS, Mme FRANCO, WAELPUT, Conseillers et M. Philippe LIBIEZ, Secrétaire communal ff.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Mesdames et Messieurs, nous allons commencer nos travaux. Je vous prie d'excuser l'absence de M. DI RUPO et l'arrivée tardive de M. MARTIN. Différents points sont remis de l'ordre du jour : le 5^{ème} objet, le 12^{ème} objet, le 18^{ème} objet et le 9 ter est retiré.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : J'ai oublié de vous demander d'excuser l'absence de M. MILLER qui est retenu au Parlement.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : C'est noté, merci. Il y a aussi l'arrivée tardive de M. DEL BORRELLO. Effectivement, il y a Assemblée Générale et Conseil d'Administration d'Ambroise Paré et c'est encore en cours, raison de l'absence de certains membres. Voulez-vous bien noter qu'il y a des points qui sont inscrits en urgence, le 9^e objet bis concernant Digital Cities et le 10 bis, prorogation de l'exercice 2013 de la validité des règlements qui sera inscrit après le 10^{ème} objet et le 20 bis qui passera après le 20 en huis clos. D'accord pour l'urgence ? Merci. Vous rappeler aussi pour les distraits, qu'après ce Conseil qui est le dernier de la mandature, vous êtes tous invités à la Salle des Mariages pour un drink de bienvenue, dirons-nous, ainsi que le public nombreux, présent ce soir. Nous commençons les points de la séance publique.

1^{ER} objet : Litige portant sur la construction d'un centre régional des services de secours/Expertise judiciaire/transaction. Contentieux Travaux

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – 1^{ère} annexe

2^{ème} objet : Autorisation de se constituer partie civile entre les mains du juge d'instruction – agression agent de proximité le 3.10.2012. Contentieux DIVIS1/AN

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – 2^e annexe

3^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 3 – Le quartier des Arts et de l'Artisanat de Création - Réaménagement global des voiries - Travaux rue de la Grande Triperie – Approbation de l'avant-projet. 3^e/5^e E/CONV/Voiries P3-Tx-Gde Triperie

Mme PREVOT, Conseillère : Simplement pour rappeler que Mons veut arriver à zéro déchets, veut inciter nos concitoyens aux bonnes pratiques pour le développement durable et que j'ai encore trouvé dans ce dossier, des corbeilles de propreté où il n'y a absolument aucun tri, elles coûtent 750 euros pièce, il y en a deux, là aussi on aurait pu faire un petit effort. Voilà, c'est ce que je souhaiterais en tout cas, c'est que dans ce type de dossiers, on amène petit à petit des corbeilles de propreté avec du tri, merci.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Bien, votre remarque est notée, on verra dans la suite du chantier s'il y a moyen d'adopter ça. Evidemment, le problème c'est qu'il faut aussi des camions de ramassage multi bennes pour être capable de trier. Il ne suffit pas de trier au niveau des poubelles, il faut encore que le tri soit effectué tout le long de la chaîne. Mais, enfin, votre remarque sera notée et on verra la possibilité d'adapter.

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Mais alors, ce qui m'inquiète, c'est que les quelques-unes qui sont déjà fixées autour de la gare, vous n'allez pas me dire qu'on les a toutes fourrées au tout venant parce qu'il y a des poubelles de tri qui doivent déjà être ramassées donc, prolonger ça ne doit pas être difficile. Par contre, effectivement, si c'est juste pour décorer, effectivement ça pose problème. Merci.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Il y a effectivement des camions multi bennes à la Ville de Mons, donc ce qui compte c'est que l'ensemble de la filière, c'est ce que je dis, soit finalisée. Bien, moyennant cette remarque, le dossier est quand même approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – 3^e annexe

4^{ème} Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand-place et Patrimoine UNESCO – Office d'informations touristiques et culturelles - scénographie - Approbation du mode de passation et de l'avis de marché reprenant les conditions de sélection qualitative. 3^e/5^e E/CONV/OITC Scénographie

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – 4^e annexe

5^{ème} Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand place et Patrimoine – Le Mont de Piété - Extension du Mont de Piété – Marché complémentaire de conception et réalisation – Approbation du mode de passation et des conditions du marché. 3^e/5^e E/CONV/MDP. Extérieur – C&R **SOUS RESERVE**

REMIS

6^{ème} Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – Marché de services relatif à l'exploitation du futur Centre de Congrès à Mons - Approbation des conditions du marché. 3^e/5^e E/CONV/congrès/ exploitation

Entrée de MM. LAFOSSE, DEL BORRELLO, W. MERCIER et MUZALIA WENDASUBIA = 41 présents.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Nous sommes bien d'accord qu'il y a un double marché en ce qui concerne le futur Centre de Congrès. Conception et réalisation d'une part, exploitation d'autre part. Procédure d'ailleurs négociée avec publicité européenne. Ma question est la suivante : dans quelles mesures, je pense que je connais la réponse mais enfin, dans quelles mesure l'architecte Libeskind est-il au courant de ce double marché, surtout pour la première partie - conception et réalisation. Je n'ai pas l'impression qu'il puisse intervenir, ni même que cela l'intéresse mais encore. Voilà.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : J'ai demandé la parole parce que c'est effectivement un point qui soulève beaucoup d'interrogations. On veut donc confier la gestion du Centre de Congrès à un privé, je fais le rapprochement avec ce que l'on a fait à la piscine, on a confié la gestion de la piscine aussi à une société privée, pourquoi pas mais à quelles conditions, c'est là que se posent les questions. D'abord, parce qu'une seule société a manifesté son intérêt pour recevoir le cahier des charges, qui est donc soumis à notre approbation aujourd'hui. Cela veut quand même dire qu'elle sera en position de force pour négocier puisque nous sommes dans une procédure négociée, que nous allons négocier avec un seul partenaire. Alors, si ses conditions ne nous conviennent pas, que faisons-nous ? Ou bien, nous relançons un marché ou bien la Ville va gérer elle-même ou par la RCA, nous n'en savons rien à l'heure actuelle mais en attendant, le Centre sera construit ou est déjà bien avancé. Mais, il y a d'autres problèmes sur le cahier spécial des charges parce que je l'ai regardé deux fois et je trouve qu'il est incomplet. Les points du chapitre V.3, impositions de la Ville, V.3.1 occupation annuelle et occupation spécifique Mons 2015, V.3.2 charte Quali Congrès, V.3.3 liaison Mons-Expo au Centre de Congrès, il y a des titres et il n'y a rien du tout dedans. Je ne comprends pas, ça veut donc dire que c'est le soumissionnaire qui va lui-même compléter le cahier des charges, ce n'est quand même pas comme ça que cela doit se passer, pour moi, tous ces points là, si on les a mis, doivent avoir évidemment un contenu dans le cahier des charges. Au point VI, il y a

la rémunération. Elle est à négocier sur base d'une proposition remise dans l'offre de l'adjudicataire, la rémunération sera évolutive selon le principe de dégressivité. Mais, on ne comprend pas bien à la lecture du cahier des charges qui paie qui. C'est la Ville qui paie le concessionnaire comme ça se fait à la piscine ou c'est le concessionnaire qui va devoir payer un loyer, une rente à la Ville pour en avoir l'exploitation. C'est vrai quand même que la Ville met à disposition de l'exploitant un Centre de Congrès tout neuf, je suppose qu'elle ne va pas devoir payer en plus pour gérer. Si on fait la comparaison avec la piscine, c'est quand même différent parce que là on rend un service aux montois qui n'avaient plus de piscine ou quasiment plus en tout cas depuis longtemps mais ici on est dans le cadre du tourisme d'affaires avec des gens, en général, qui ont un solide portefeuille, est-ce que les montois vont devoir payer des impôts pour que des hommes d'affaires puissent venir en touristes à Mons ? Je n'en sais rien, j'attends les réponses mais dans ce cas-là en tout cas, il me semble quand même que le Centre de Congrès ne sera pas une bonne affaire. Il est aussi question d'un comité de suivi mais rien sur sa position, on ne sait pas qui siège, rien. Ce qui m'inquiète surtout, c'est que rien n'est évoqué en cas de déficit d'exploitation. S'il y a des trous dans la finance, est-ce que c'est la Ville qui payera ou bien est-ce qu'il faudra fermer si l'exploitant est en faillite ? Parce qu'il y a quand même un gros risque, les garanties financières, selon le cahier des charges, seront déterminées lors de la négociation. Oui, mais si on n'a pas de garanties financières suffisantes et que l'exploitant fait faillite, on se retrouve avec un Centre de Congrès où il n'y a plus personne pour l'exploiter. Il y a donc à mon avis énormément de questions et de flou autour de ce dossier. Mais, en plus, dans le dossier, il n'y a même pas de délibération sur laquelle nous allons voter. Ce dossier est incomplet, il y a un rapport au Collège, il n'y a pas de délibération. Donc, en réalité, nous ne savons même pas exactement sur quel texte nous votons. L'approbation du cahier des charges bien sûr on a l'ordre du jour avec l'intitulé mais on n'a rien d'autre, il n'y a pas de délibération, j'ai regardé encore il y a une heure, si elle y est c'est qu'on vient de l'amener. On vient de l'amener parce qu'il y a une heure, elle n'y était pas, je suis formel. Bon, enfin, moi je ne sais pas exactement ce qu'il y a dans la délibération sur laquelle nous allons voter, ce n'est pas normal. Enfin, bref, on avait en tout cas approuvé l'idée d'un Centre de Congrès mais avec le flou qui s'annonce, je me demande si c'était une bonne idée et en tout cas, aujourd'hui nous voterons très prudemment. J'attends toujours vos réponses.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Le premier regret dont je voulais faire part, c'est que j'ai l'impression que l'on fait les choses un peu à l'envers. On construit un Centre de Congrès et puis on va chercher quelqu'un qui va le gérer. Je me rends bien compte qu'au

niveau des délais, des échéances c'est un peu compliqué, qu'il fallait avancer, qu'il y a Mons 2015, c'est bien quelque chose que je peux regretter, c'est tout ce qui est précipitation. J'ai l'impression qu'on a un peu ici le nez dans le guidon, face au mur et donc on avance vite. Et par le passé, je peux déjà vous montrer des exemples que des choses qui ont été votées dans la précipitation, ça ne donne pas des résultats excellents. Ici, j'ai l'impression que l'on fait les choses à l'envers, est-ce qu'il n'aurait pas mieux valu trouver quelqu'un qui va gérer le Centre de Congrès et construire le projet avec lui et donc lui demander ce qui peut être positif, constructif, qui va amener du public plutôt qu'une fois qu'on a tout décidé, aller chercher quelqu'un. On se rend compte qu'en plus ce n'est pas évident puisqu'il y a une seule offre qui est rentrée et par rapport au marché que je vois ici, je rejoins M. VISEUR, je n'ai vu qu'une seule offre, est-ce qu'avec le marché qu'on lance aujourd'hui, on va faire un nouvel appel à candidatures ? Ou est-ce qu'on va expliciter le cahier des charges au seul candidat qui s'est manifesté ? Parce que si de mémoire je ne me trompe pas, c'est quand même un million d'euros de frais de gestion par an, le Centre de Congrès. Je ne suis pas sûre que ça se bouscule au portillon, d'autant qu'en prenant un peu mes informations, les Centres de Congrès y en a très peu qui sont à l'équilibre au niveau financier. Je pense qu'en Belgique, il n'y en a pas. Et donc, je rejoins les inquiétudes de mon collègue en matière de gestion financière, que se passe-t-il si ça ne fonctionne pas ? A quoi s'engage la Ville financièrement ? Parce que dans le projet qui est ici, au niveau financier, on voit ce que le gestionnaire va prendre en charge mais il n'est pas détaillé exactement ce que la Ville elle va prendre en charge. On dit qu'elle prendra en charge une certaine somme de choses mais elles ne sont pas détaillées donc c'est un peu inquiétant d'avancer comme ça sans savoir où nous mettons les pieds. La deuxième chose, effectivement c'est par rapport à la mission, on détaille des grands thèmes donc être en accord avec Mons 2015, faire venir des congrès, faire de Mons une ville de congrès la plus importante de Wallonie, c'est ambitieux, c'est plein de grands projets mais concrètement, je n'y vois rien. Or, je me souviens qu'on a quand même voté un plan de tourisme de la Ville, cette mandature-ci, qui a été proposé par l'Echevin du Tourisme dans lequel c'était nettement plus détaillé donc je pense que de la matière il y en avait quand même à mettre dans ce cahier des charges. Donc je reste vraiment sur ma faim par rapport à ce projet. Je comprends bien l'échéance, je comprends bien le temps mais franchement, je suis très dubitative.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Dans les journaux, le Directeur du Centre de Congrès ou du Palais des Congrès de Liège, M. Bernimolin, a fait un constat très direct en disant que tous les Centres de Congrès étaient en déficit, sauf à Liège. Alors, on pourrait éventuellement envisager le détournement des Folies Bergères vers Mons, c'est une solution, bien qu'on

sache que les spectacles de divertissement ne sont pas très prisés à Mons. Tout ce qui est divertissement, ça ne rentre pas dans la ligne de Mons 2015, ni du Manège. Et donc, encore une fois, nous sommes très sceptiques. Alors, M. BARVAIS m'a dit que j'étais un naïf au dernier Conseil communal, naïf quand je lui ai dit que lors de la présentation du projet de la gare de Mons, on espérait, en tout cas j'ai cru en leurs paroles, beaucoup à propos du plan de mobilité. A l'avant-dernier Conseil communal, en 2012, on m'a dit le plan de mobilité il sera fait quand la gare sera faite, ça veut dire que le plan de mobilité ne sera jamais fait et qu'on met la charrue avant les bœufs. Alors, ici, lors de la présentation du dernier projet, des regards extérieurs ont immédiatement fait part que les chiffres de fréquentation du Centre de Congrès était surestimé, totalement surestimé. Le budget - 35 millions d'euros - on est tout à fait d'accord mais donc nous, nous posons des questions, avec un coût fixe d'un million d'euros comment on va l'assurer ? On nous dit qu'on est en plan de gestion, en tout cas en voyant ce qui se prépare, nous ne sommes pas naïfs, nous sommes réalistes et nous nous interrogeons vraiment pour savoir comment on va gérer un outil qui est en déficit partout sauf à Paris, merci.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Je vais répondre dans l'ordre. Mme MERCIER, oui pour la première phase évidemment, M. Libeskind est au courant puisque c'est lui qui a remporté le marché de conception et de réalisation. Il est effectivement au courant et ce n'est pas lui évidemment qui interviendra dans la deuxième partie. Alors, M. VISEUR, actuellement effectivement, il y aurait un candidat, on verra, il y en aura peut-être un deuxième mais il aurait été possible que nous n'en ayons aucun. Donc, le but que nous avons, c'est ici une procédure négociée et si la négociation s'avère intéressante au niveau financier par la Ville, nous concluons et si la négociation n'est pas intéressante, objectivement, nous gérerons nous-mêmes en interne le Centre de Congrès s'il n'y a pas d'amateur pour sa gestion ou si les propositions sont des propositions qui nous paraissent anormalement onéreuses. Donc, nous sommes quand même libres à ce niveau-là. Effectivement, toutes les données ne sont pas encore disponibles parce que les réservations, pour prendre un exemple de ce Palais des Congrès Mons 2015 par rapport aux activités, on a effectivement déjà des idées mais toutes les dates ne sont pas finalisées et ça entrera au niveau de la discussion. Même chose, je crois qu'il est logique et intelligent de la part de la Ville de vouloir avoir une conception de gestion de ce Palais des Congrès en harmonie avec le Lotto-Mons.Expo qui est à quelques pas et le but évidemment, ce n'est pas d'avoir une concurrence de l'un par rapport à l'autre parce que finalement, ce sont les finances de la Ville qui seraient évidemment déforcées. Maintenant, il faut évidemment voir la gestion de ce Centre de Congrès de manière un peu

plus large en ce sens que le bénéfice du Centre de Congrès n'est pas exclusivement le plan financier qui sera remis puisque, effectivement, on espère bien comme vous l'avez déjà souligné, d'avoir des retours au niveau horeca, que ce soit au niveau des hôtels, des restaurants, que ce soit la fréquentation des différents musées. Nous avons toujours dit que ce Palais des Congrès était un développement intéressant dans le cadre non seulement de notre candidature mais aussi du fait qu'en venant à Mons, en 2016-2017-2018 dans un Palais des Congrès, il y aura à proximité des activités culturelles et nous savons bien que les congressistes qui passent un-deux voire trois jours aiment bien avoir des activités le soir qui ne sont pas exclusivement des activités de bouche. Effectivement, un comité de suivi, oui il y aura un comité de suivi probablement avec un représentant du Lotto-Mons.Expo, de la Ville et du gestionnaire. Vous donner le nombre de personnes représentées est évidemment difficile. Pour Mme MOUCHERON, il faut quand même vous rappeler qu'il y a eu une étude préalable qui a été réalisée par une société parisienne, qui a fait le tour de tous les sites qui pouvaient accueillir des congressistes non seulement sur Mons mais dans la région. C'est elle qui a conclu que la capacité idéale pour le Centre de Congrès, c'est donc celle que nous avons fixé et à partir du moment où nous avons ces impératifs de gestion définis par un professionnel, nous nous sommes lancés dans la construction qui correspond aux objectifs fixés par cette étude et validée par notamment les services de développement économique et de tourisme de la Ville. Et maintenant, nous sommes face à l'exploitation et en clair, nous avons l'alternative de dire non, nous sommes les plus forts, nous faisons tout tous seuls et nous ne prenons pas l'avis du privé mais je crois qu'il était logique de se dire que c'est un métier particulier nous l'avons bien réussi au niveau du Lotto-Mons.Expo avec une gestion qui est quasi intégrée au niveau de la Ville. Mais nous nous tournons quand même vers le privé, vers des sociétés qui sont généralement de dimension européenne parce que ces congressistes ne viennent pas uniquement de Belgique mais de l'étranger et l'objectif est d'arriver à un équilibre financier. C'est évidemment ambitieux mais nous sommes suffisamment responsables et convaincus que pendant les deux premières années vraisemblablement, le privé aussi performant serait-il, aura du mal d'arriver à un équilibre financier les deux premières années. Donc, tout ça c'est une discussion, si le steady stade arrive en 3^e ou 4^e année, que c'est clairement défini dans le plan financier, comme pour la piscine, nous aurions à ce moment là un investissement financier qui comblerait le Delta. Mais tout ça, ce sont des choses que nous devons discuter. Alors, Pour répondre à M. HAMBYE, l'avantage de Liège, depuis le temps qu'ils ont leur Centre de Congrès, je crois qu'il est largement amorti, ce qui facilite évidemment l'équilibre financier. D'autre part, au

niveau du plan financier, je crois que j'avais déjà suffisamment explicité la logique dans laquelle nous sommes dans les réponses aux interventions précédentes. Vous avez la parole pour compléter si vous le souhaitez.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Juste pour revenir sur ce qui vient d'être dit, ce n'est absolument pas sur l'utilité du Centre de Congrès, je pense qu'on en a déjà discuté et qu'effectivement c'est quelque chose d'intéressant pour la région, ça manque en région wallonne et probablement dans notre région frontalière aussi. Sur le principe de la gestion privée, que du contraire, en voyant les montants, je pense que la Ville ne pourrait de toute façon pas se permettre de gérer le Centre de Congrès. Ce qui m'inquiète du coup par rapport à ce que vous avez dit, au sujet de la possibilité éventuellement si les partenaires potentiels ou les gestionnaires privés potentiels ne rentreraient pas dans un cadre plus ou moins correct, la Ville serait prête à la faire, c'est ce que j'ai entendu que vous disiez, cela, ça ne me rassure pas forcément. Mais, c'est surtout par rapport à la méthode de gestion et au dossier qui me paraît assez vague, proposé ce soir en matière de frais qui seront pris en charge par la Ville et sur les missions détaillées que devra prendre en charge le gestionnaire privé, c'est surtout à ce niveau-là que je suis inquiète.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Oui, votre réponse pourrait se résumer dans « on ne sait pas trop, on n'a pas l'expérience donc on avance et on verra ». Cela c'est votre responsabilité en tant que Collège mais nous en tout cas en tant que membre de l'opposition, nous ne pouvons pas vous suivre dans un dossier qui me semble quand même fort flou. Et puis, vérification faite sur la forme alors, dans le dossier mis à notre disposition, il n'y avait effectivement pas de délibération sur laquelle nous devons voter, ça je trouve un peu fort que nous devions voter sur un texte que nous n'avons pas pu lire et donc pour toutes ces raisons-là, nous nous abstiendrons.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Pour ce qui est du formalisme, nous votons sur l'article 1^{er}, approuvé le cahier spécial des charges régissant le marché d'exploitation du futur Centre de Congrès et article 2, transmettre la présente décision à la tutelle générale d'annulation et aux autorités subsidiantes. Cela, c'est le projet de décision et je vous fais grâce des « vu » et des « attendu ». Pour ce qui est des interventions complémentaires notamment de Mme MOUCHERON, dans des gros dossiers, prenons l'exemple du Lotto-Mons.Expo, gros dossier que nous gérons nous-mêmes, autre gros dossier, la piscine, nous gérons avec un privé et dans ce dossier-ci, nous avons la porte ouverte pour éventuellement gérer avec un privé, si nous trouvons des négociations qui sont favorables, ce sera l'option retenue, s'il n'y a pas de gestionnaire notamment pendant les premières années et qui voudront voir comment nous

nous débrouillons, objectivement, nous serons obligés de le gérer nous-mêmes et vu l'expérience que nous avons du Lotto-Mons.Expo, nous trouverons les compétences en interne mais pour l'instant, la piste de la gestion externe est favorisée.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme HOUDART, MM. BEUGNIES, SAKAS, DUPONT, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, MM. LAFOSSE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, WAEPUT, M.BARVAIS.

4 NON : M. W. MERCIER, Mmes A.M. MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE

6 ABSTENTIONS : M. VISEUR, Mmes PREVOT, DEJARDIN, MM. TRANCHANT, DUBOIS, Mme FRANCO.

ADOpte – 5^e annexe

7^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – La chapelle de l'ancien couvent des Ursulines - Multimédia Conception-Réalisation – Détermination des modes de passation et approbation de l'avis de marché reprenant les conditions de sélection qualitative. 3^e/5^e
E/2012/CONV.Ursulines.Multi-média/OS

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Une petite remarque ou peut-être une question. Cette chapelle a été rénovée de manière très onéreuse, on le sait, maintenant qu'on arrive au bout. J'avais une question parce qu'on sait que l'accès au public se fera sur demande, que des exposants pourront demander des œuvres, que la visite des œuvres sera virtuelle, etc. Tout ça c'est très bien mais enfin, pour que ce soit un instrument particulièrement utilisé quand même malgré le petit nombre initial de personnes qui serait amenées à consulter, je demande de quelle manière vous entendez faire de la publicité pour cette réalisation parce que, les cars ne seront pas les bienvenus mais il faut quand même que cet instrument soit utilisé au mieux de ses possibilités. Voilà, ma question.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Je vous rapporte quand même à l'ordre du jour, aujourd'hui, c'est arrêter le mode de passation de marché, c'est-à-dire un appel d'offres restreint avec publicité belge et européenne et approuver l'avis de marché reprenant les conditions de sélection qualitative. Donc, c'est vraiment très technique. La scénographie elle a quand même déjà été évoquée dans cette enceinte, il y a eu en plus de ça une exposition avec les 6 pôles muséaux où on a pu voir ce que l'on voulait faire de l'artothèque et objectivement,

le cahier spécial des charges il va revenir plus tard. Ici, nous sommes vraiment dans du formalisme. Maintenant, effectivement, cet espace n'est pas dédié à l'accueil de grandes foules, ce sont plutôt des spécialistes et des gens avertis, la capacité d'accueil d'un car, ce serait possible mais c'est vraiment le maximum. Nous sommes vraiment dans cette bibliothèque, si vous voulez, des arts montois où ils sont stockés. Les consultations pourront se faire de manière physique ou virtuelle en essayant évidemment de développer plutôt les techniques virtuelles et de ne pas avoir à manipuler ces œuvres. Mais donc, ici, si on se rapporte à l'objet de notre point, c'est le mode de passation et l'avis de marché. Je crois que sur ce point-là, avez-vous une objection ou on peut le considérer comme approuvé ?

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Au vu de la somme dont il est question ici, 130.000 euros hors TVA c'était une sorte de cerise sur le gâteau qui me faisait penser que cet instrument-là avait coûté très cher et qu'il faudrait l'utiliser au maximum de ses possibilités. C'était l'objet de ma question, merci.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : Mme HOUDART, MM. BEUGNIES, SAKAS, DUPONT, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, VISEUR, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, MM. LAFOSSE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, DEJARDIN, MM. TRANCHANT, DUBOIS, Mmes FRANCO, WAELPUT, M. BARVAIS.

4 ABSTENTIONS : M. W. MERCIER, MmeS A.M. MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE

ADOPTE – 6^e annexe

8^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand-Place et Patrimoine UNESCO – Les Minières de Spiennes - Marché de services - Relevé topographique de la prairie archéologique – Approbation du mode de passation et des conditions de marché 3^e/5^e E/2010/CONV/Spiennes-Relevé Prairie

ADOPTE à l'unanimité – 7^e annexe

9^{ème} objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand-Place et Patrimoine UNESCO – Les Minières de Spiennes - Marché de services – Traduction des textes scénographiques et sous-titrage de films - Approbation du mode de passation et des conditions de marché 3^e/5^e E/2010/Conv.Spiennes. Traduction

ADOPTE à l'unanimité – 8^e annexe

Entrée de M. MARTIN = 42 présents.

9bis objet : Par urgence. Digital Cities. Approbation de l'avant-projet de mutualisation Digital Cities en vue d'obtenir le soutien financier du MP
Ministre de l'Économie et des Technologies et du Ministère du 12-0-3-1-0-8
Tourisme et des Pouvoirs Locaux. BO Digital Cities

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Il s'agit ici d'un point en urgence. Ma première question serait peut-être d'expliquer le vote en urgence par rapport à ce projet-là. Il s'agit d'une demande de subsides à la Région wallonne pour un projet qui va coûter 5 millions d'euros, en gros un million 4 pour la Ville et 3 millions 8 pour la Wallonie. C'est un projet de wifi pour tous avec des bornes qui permettent de faire de la ticketterie des infos touristiques. Le projet avait déjà été évoqué dans la presse il y a quelques mois, ma première question par rapport à ça c'est : quelle est votre réflexion par rapport à un partenariat avec un partenaire privé ? Puisqu'ici, manifestement, on se retourne essentiellement vers la Région wallonne pour avoir le subside pour entièrement cautionner et subsidier ce projet. Est-ce que vous avez réfléchi à la potentialité, est-ce que vous avez fait des démarches, pourquoi est-ce que ça ne peut pas marcher, à fortiori quand on sait qu'un des partenaires de Mons 2015 puisqu'il s'agit bien ici de rentrer dans le projet de Mons 2015, quand on sait qu'un des partenaires a déjà lancé un partage de wifi sur l'ensemble du territoire et donc qu'on pourrait trouver une méthode de fonctionnement avec eux. Ma deuxième remarque par rapport à ce point-là, c'est que l'argent que la Ville de Mons demande à la Région wallonne est normalement destiné à un ensemble de sommes qui sont réservées pour Créativ Wallonia, c'est-à-dire que normalement ces sommes-là sont réservées pour aider des PME - petites entreprises - à développer des projets informatiques, en télécommunication, en nouvelles technologies. Je regrette qu'on demande une telle somme, on parle bien ici de 4 millions d'euros, pour un projet d'une commune aussi bon soit-il. Je ne vais pas remettre en cause le projet du partage wifi, ce n'est pas sur le fond, c'est plutôt sur la forme mais quel message donne-t-on encore aux petites entreprises, aux PME qui ont du mal à se développer. On sait qu'à Mons, dans le parc Initialis il y a pas mal d'entreprises sur le sujet qui auraient besoin aussi d'un coup de pouce pour se développer donc, ça je le regrette. Enfin, j'avais entendu à ce sujet le nouveau chef de file MR qui sera la semaine prochaine l'Echevin du Budget et des Nouvelles Technologies ou de l'Informatique. On peut considérer que le wifi c'est de l'informatique. Il faudrait nous expliquer un petit peu.....

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : c'est dans le cadre de Mons 2015 et des hautes technologies. Ce dossier-là est traité à ce niveau-là donc dépendra du Cabinet du Bourgmestre.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Bref, je reviens sur les annonces du futur Echevin en matière budgétaire qui annonçait à ce sujet qu'il avait une solution pour diminuer la demande de subsides de tiers et donc on demanderait trois fois moins à la Région wallonne sur sa proposition. Donc, j'invite à attendre peut-être le futur Echevin compétent, à nous donner sa solution pour qu'on paie moins cher ce projet-là et je suis tout ouïe dans ce cas-là.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Merci, je crois que M. VISEUR a demandé la parole.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Oui, exact. D'abord, surtout l'aspect financier que Mme MOUCHERON vient d'évoquer, je partage ses inquiétudes parce que nous sommes quand même à plus de 5 millions dans ce projet-là, 5 millions d'euros d'argent public, ça me paraît quand même beaucoup d'argent et c'est toujours la même question qui se pose en politique : est-ce que c'est ça la meilleure utilisation de ces 5 millions en question. Même si pour la Ville, c'est 1.345.000 euros mais même cette somme pour la Ville de Mons, ce n'est pas n'importe quoi évidemment. Mais en plus, c'est difficile de prôner que Mons doit rester le dernier village gaulois qui résistera à l'invasion de la wifi et des autres ondes dont nous ne savons quand même pas si un jour elles ne coûteront pas la santé à ceux qui les utilisent et même à ceux qui ne les utilisent pas. Bien sûr, si nous nous opposons à ça, vous allez nous dire que nous sommes des rétrogrades et nous n'avons pas trop envie de vous donner ce plaisir-là. Mais, d'un autre côté, nous ne sommes pas certains que cette accumulation d'ondes à-travers la Ville ne va quand même pas coûter autre chose que de l'argent, c'est-à-dire aussi coûter de la santé. J'attends vos réponses pour savoir ce que nous allons voter parce que c'est vraiment sur le fil de prendre une décision pour nous, l'aspect argent est une chose, l'aspect santé est une autre.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Merci pour les interventions. Pourquoi l'urgence ?

L'urgence parce qu'au niveau de la Région wallonne, il y a déjà des budgets qui sont inscrits sur les budgets 2012 et donc il faut absolument que le dossier arrive au niveau de la Région wallonne pour pouvoir libérer ces crédits, première raison. Deuxième raison, pourquoi ne sommes-nous pas arrivés plus tôt ? Parce qu'il s'est avéré effectivement que la complexité du dossier a nécessité une intervention extérieure et donc nous avons travaillé avec une intercommunale qui s'appelle IMIO qui est l'intercommunale de mutualisation informatique qui nous a aidé à finaliser cette conceptualisation et qui délivrera notamment les cahiers spéciaux de charges en collaboration avec les services de la Ville. C'est la raison pour laquelle nous arrivons en urgence parce que, effectivement, si nous l'avions présenté au mois d'octobre, nous ne serions pas arrivés en urgence mais je crois que la complexité du dossier a fait que nous avons dû avoir une aide extérieure. Effectivement, le partenariat public-privé est

quelque chose qui est intéressant et qui revient régulièrement. Maintenant, nous sommes à moins de deux ans de Mons 2015 et un partenariat public-privé bien construit est quelque chose qui demande énormément de temps. Objectivement, nous n'avons pas le temps de réaliser ce partenariat mais les entreprises qui sont consultées peuvent évidemment elles créer des partenariats et éventuellement, comme c'est vraiment un point qui est un point innovateur au niveau de la Région wallonne, probablement que certaines sociétés pourront remettre des prix intéressants parce que je vous rappelle que nous ne parlons pas d'un marché mais nous parlons de trois marchés. Donc, le premier marché dont on parle, c'est l'installation des bornes wifi, il n'y a pas que ça, il y a la gestion des bornes, c'est-à-dire les autorisations, les identifications, les facturations, bref, ce n'est pas uniquement mettre des « machins » qui envoient des ondes. Il y a tout un travail qui est derrière. Deuxièmement, il y a toute la sphère que j'appelle d'intelligence artificielle, c'est-à-dire les mesures applicatives qui sont pour la moitié à peu près du budget et qui permettent justement cet internet de séjour qui permet à la personne qui sera à Mons, d'adapter son parcours en fonction notamment des files d'attente ou en fonction de ses changements d'humeur ou de désir au cours de son séjour. Et le troisième marché est le marché d'hébergement. Alors, il est quand même important de signaler que l'ensemble du budget qui est prévu ne se limite pas aux simples investissements. Un peu plus de la moitié de l'investissement total comporte la maintenance sur 3 ans, c'est-à-dire 2015-2016 et 2017. Parce qu'il ne suffit pas d'avoir des bornes et des logiciels, il faut les faire vivre, il faut les alimenter, il faut surtout être d'actualité. Là maintenant, c'est tout aussi important et représente 50% du coût de ces différents marchés. Maintenant, effectivement, les critères sont des critères de santé qui sont les critères belges et européens et je crois que nous sommes largement au-dessus des normes et si la Région wallonne intervient, c'est pas uniquement pour les beaux yeux de Mons, c'est parce que Mons est une structure pilote et que justement le fait de travailler avec cette intercommunale, reconnue par la Région wallonne, garantit à la région wallonne que le travail que nous faisons ici sur Mons est mutualisable, c'est-à-dire transposable dans d'autres villes ou communes qui ont des visées touristiques ou culturelles parce qu'il suffira d'implanter les bornes et d'approvisionner les bases de données parce que pour vous donner un exemple, les bases de données TEC entre Liège et Mons sont différentes mais je veux dire que la structure est là et pourra être dédicacée dans d'autres structures. C'est la raison pour laquelle la Région wallonne intervient et aussi nous sommes suivis par l'Office du Tourisme de la Région wallonne dans ce développement puisque les bases de données pivots seront d'ailleurs accessibles à travers l'ensemble de ces logiciels. Et puis, in fine, je vous rappelle quand même que Mons 2015 c'est où la culture rencontre la

technologie et que de la haute technologie il en a été question dans les quelques dossiers que nous avons passé en revue aujourd'hui et que celui-ci est quand même la pièce maîtresse qui permettra au touriste de se dire qu'il a quand même affaire à une ville qui est tournée vers l'avenir au niveau de son aide et de son accompagnement quant à ses choix et surtout quant aux itinéraires qu'il prendra au cours de son séjour. Je crois que cet investissement est indispensable non seulement pour Mons 2015 et encore une fois, vous voyez ici qu'on parle aussi de 2016 et 2017 et que nous sommes vraiment tournés vers l'avenir. Voilà ce que je voulais vous dire. Quelles sont vos remarques complémentaires, nous sommes tout ouïes.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Mons 2015 ne justifie évidemment quand même pas toutes les dépenses même si c'est pour 2016 et 2017, ça reste encore quand même une toute petite période de 3 ans dans le courant de cette législature mais surtout si je me pose la question fondamentale, est-ce que ça c'est du développement durable, j'ai vraiment des doutes. Et donc, je crois que nous nous abstiendrons sur ce dossier.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Pour revenir sur votre argument que Mons est une ville pilote en la matière et que donc ce projet serait après éventuellement envisageable dans d'autres villes. Le problème c'est que l'avis financier de la Région wallonne était négatif justement pour une raison c'est que si elle coûtait autant pour la Ville de Mons, c'est que ce ne serait pas finançable pour d'autres communes à cette hauteur-là. Cela c'est une première remarque mais effectivement, en lien avec Mons 2015 et je vous l'ai dit tout à l'heure, je ne suis pas contre le fond mais plutôt sur la forme de financement du projet, c'est la raison pour laquelle nous nous abstiendrons et nous ne voterons pas non au projet.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Juste une petite intervention. Qu'est-ce qui empêche en fait dans la configuration actuelle d'avoir tout de même au moment où on va lancer l'application des sponsors, rien n'empêche évidemment, l'un n'empêche pas l'autre.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Les sponsors c'est une chose, un PPP c'est tout à fait autre chose, on parle de deux choses tout à fait différentes. Bien, précisions complémentaires. Ici, c'est un marché de trois ans mais qui peut être reconduit deux fois deux ans, donc nous sommes quand même dans une perspective beaucoup plus longue que 3 ans mais les chiffres avancés au niveau financier c'est pour trois ans. Dans le développement durable, justement le fait d'intégrer dans cette plateforme applicative tous les problèmes de mobilité, le but est de faire en sorte qu'une personne aille de l'endroit A vers l'endroit B de la manière la plus efficace en utilisant les transports en commun notamment les réseaux de bus gratuits, les vélos et Cie. L'optimum, c'est de rendre le déplacement des touristes de manière la plus efficiente possible, je trouve qu'à ce niveau-là, nous sommes dans le développement durable.

En plus de ça, les consommations en papier seront effectivement limitées. Et puis, l'inspection des finances, je crois que notre dossier, dans sa première version, n'a pas été suffisamment compris à certains endroits et je crois qu'au vu de toutes les explications que vous avez dans le dossier concernant tous les points qui peuvent être mutualisés et qui sont clairement identifiés et je ne vais pas les relire ici, je crois qu'avec ce dossier nouvelle version, nous devons avoir accès à ces subsides parce que je vous rappelle que la Wallonie en particulier et peut-être la Belgique dans son ensemble est franchement en retard dans cette dynamique d'internet de séjour qui est tout à fait opérationnelle à Barcelone, à Bordeaux et même dans des communes plus petites comme Châlon en France. Donc je crois qu'il est temps que l'on récupère le retard accumulé à notre niveau dans ce domaine-là et dans notre plan touristique tel que l'a déterminé M. MARTIN lors d'une des présentations précédentes, je crois que ce dossier fera œuvre utile.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BEUGNIES, MARTIN, SAKAS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, MM. LAFOSSE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, DEJARDIN, M. TRANCHANT, Mmes FRANCO, WAELPUT, M. BARVAIS

7 ABSTENTIONS : MM. VISEUR, MERCIER W., Mmes A.M. MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTÉ – 9^e annexe

9^e objet ter : Intercommunale IMIO – Assemblée générale le 28.11.2012 – Ordre du jour – Approbation du point 1. Modification des statuts suite au décret du Parlement wallon du 26.4.2012 et à la publication au Moniteur Belge du 14.5.2012. Gestion f.

RETIRÉ

10^{ème} objet : Présentation de l'avenant pour l'année 2012 du Contrat Politique des Grandes Villes. District Jemappes Flénu

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Ici, c'est l'avenant du Contrat Politique des Grandes Villes, ce présent avenant normalement rentre en vigueur le 1^{er} janvier et c'est fin novembre qu'on nous le présente, je vais dire à l'heure même où on se serait plutôt attendu à un bilan, ça c'est une chose. Alors, dans cet avenant, on parle aussi d'un sujet qui m'a été très cher pendant toute cette mandature, c'est ce qu'on a fait du budget participatif. Cet instrument de

démocratie de la gestion publique qui s'appuyait en principe sur le principe de la participation directe et je vais dire la montagne a vraiment accouché d'une souris. Nous sommes aux antipodes des ambitions initiales. Cette année, ce budget participatif va s'attacher à l'aménagement de l'éclairage public à la Cité du Vieux Champ à Flénu, à l'éclairage de l'aire de jeux et du passage pour piétons. Je ne dis pas qu'il ne faut pas éclairer ces sites, loin de moi, mais éclairer est un minimum, c'est une charge normale pour la Ville et pour moi ça n'entre pas en ligne de compte dans des desiderata de citoyens qui veulent s'investir dans la chose publique. Ici, il y avait une somme de 230.000 euros et l'investissement est de 30.000 euros. Le restant, c'est du personnel et du fonctionnement pour le journal, bon. Je suis vraiment déçue de ce qu'on a pu faire dans cette Ville du budget participatif. Les citoyens sont complètement dépossédés du rôle qu'ils devaient y tenir. Merci.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Nous parlons toujours du Contrat Politique des Grandes Villes, j'en ai parlé à la Commission de jeudi et je demande à Mme l'Echevine, aura-t-on des montants qui n'auraient pas été utilisés et qu'il faudrait rembourser ? Parce que ce serait vraiment dommageable. Deuxième chose, je ne pense pas que le grand public connaisse le bâtiment des Bains Douches, ceux qui viennent aux expositions, là ils le connaissent mais ce bâtiment des Bains Douches qui abrite la Maison des Ateliers. Il me semble qu'il serait intéressant de faire savoir qu'à l'arrière de cet édifice, existe un jardin qui jouxte celui de l'école des Canonnières. Je ne sais pas comment on pourrait le faire savoir mais enfin, l'idée est émise.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Merci Madame, pas d'autres interventions ? Je cède la parole à Mme l'Echevine HOUDART.

Mme Catherine HOUDART, Echevine : En effet, Mme PREVOT, vous avez déjà à de nombreuses reprises parlé du budget participatif et donc à plusieurs reprises je m'en suis expliquée ici dans cette Assemblée en disant que lorsque nous nous retrouvions en assemblée du budget participatif, on se trouvait devant des gens qui voyaient plus un intérêt personnel et pas un, intérêt commun. Je l'ai déjà signalé à plusieurs reprises et ça, c'est vraiment dommageable quand on parle budget participatif par définition, on parle de la participation citoyenne. Or, ça ne répondait pas vraiment à cette démarche. On a essayé de recadrer, d'ailleurs le projet de la Cité du Vieux Champ est un projet qui a été amené par des citoyens. Donc, si dans cet avenant, on parle de l'éclairage, le projet a déjà été aménagé l'année dernière puisqu'ici c'est un avenant par rapport aux projets qui ont déjà été commencés les années précédentes. Au même titre que l'espace Guillochain qui est une demande de citoyens. Cela répond à ce titre-là quand même à une demande citoyenne même si c'est vrai que ça

n'entre pas tout à fait dans le cadre qui avait été décidé en 2001 ou en 2002. Par rapport aux avenants, en effet, l'avenant passe ici seulement au mois de novembre mais je vous rappelle que dans le préambule qui est repris dans le document officiel qui a été signé par les Ministres de Tutelle, on dit bien qu'il y a eu des avenants le 18 avril 2012 et le 25 juillet 2012. Il aurait pu paraître un peu plus tôt mais sachant que nous avons seulement eu les notifications ministérielles encore le 25 juillet 2012, nous ne pouvions pas travailler beaucoup plus tôt. Par rapport à la publicité que nous pouvons faire pour les Bains Douches, il faudra voir quand l'espace qui est à l'arrière sera réalisé et terminé. Bien entendu, je pense qu'il va de soi que nous pourrons faire une publicité de cet espace et pourquoi pas le rendre accessibles également au public scolaire puisque le principe c'est d'avoir un jardin vivant, avec des plantes et des petits animaux qui disparaissent de nos villes et donc pourquoi pas le mettre à disposition en tout cas des écoles pour des recherches pédagogiques. Pour les projets qui ne seraient pas aboutis, en effet, si des projets n'ont pas été réalisés pour toute raison que ce soit et notamment des sociétés ou des firmes qui tombent en faillite, il y aura un remboursement qui devra être fait au niveau du fédéral.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine, y a-t-il d'autres remarques ? Nous pouvons passer au vote ? Unanimité ?

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Non, que ce soit la responsabilité du fédéral ou de la commune, avoir un avenant qui a pris cours le 1^{er} janvier à la fin du mois de novembre, c'est un peu gros pour qu'on laisse passer ça et qu'on fasse l'unanimité là-dessus. Donc, nous nous abstiendrons.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : Mme HOUDART, MM. BEUGNIES, MARTIN, SAKAS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOQ, MERCIER W., Mmes POURBAIX, MERCIER A.M., M. LAFOSSE, Mmes MOUCHERON, MM. HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, DEJARDIN, M. TRANCHANT, Mmes FRANCO, WAELPUT, M. BARVAIS

3 ABSTENTIONS : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE – 10^e annexe

10bis objet : Prorogation, pour l'exercice 2013, de la validité des règlements :

-redevance sur l'occupation du domaine public par des terrasses, tables, chaises, chevalets et autres mobiliers ;

- taxe indirecte sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires « toutes boîtes » ;
- taxe indirecte sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes ainsi que ceux visés par le permis d'environnement ;
- taxe « directe » sur les pylônes de GSM et autres. Gestion f.

ADOPTÉ à l'unanimité – 11^e, 12^e, 13^e et 14^e annexes

11^{ème} objet : Cuesmes, rue Hector Delanois – vente de l'appartement 24/1. Cellule foncière RF/MDB

ADOPTÉ à l'unanimité – 15^e annexe

12^{ème} objet : Ghlin, rue du Temple. Confirmation des conditions du bail emphytéotique et du mandat accordé à Toit et Moi, pour une demande de permis d'urbanisation, suite à l'approbation du projet par l'ancrage communal. Cellule foncière RF/MDB

REMIS

13^{ème} objet : Élections communales et provinciales : bilan Population

ADOPTÉ à l'unanimité – 16^e annexe

14^{ème} objet : Centre d'Interprétation du Beffroi – Scénographie – Dispositif Technologique « Fenêtre du temps ». Approbation de l'avant-projet. 3^e/1^e E/2010.762.02/NGP

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Sur le principe et sur le fond et la forme, nous approuvons. Simplement deux petites remarques pour attirer l'attention du Collège. Depuis quelques mois, il y a un groupe de carillonneurs qui a repris la charge du carillon, un groupe de 4 carillonneurs et nous estimons qu'ils devraient être davantage soutenus que l'ont été les deux précédentes carillonneuses qui sont pratiquement mortes à la tâche ou en tout cas dans le plus grand dénouement et donc j'espère que ce groupe, cette association de carillonneurs sera soutenue davantage par le Collège. Par ailleurs, c'est très bien et on s'en félicite de mettre sur pied un centre d'interprétation du Beffroi mais actuellement, les heures d'ouverture du parc du Beffroi laissent fort à désirer et donc c'est très bien d'ouvrir le Beffroi et de prévoir son ouverture mais en tout cas, faut-il encore y accéder. Je ne sais pas si vous allez faire un mur d'escalade à un endroit du Beffroi mais j'ose espérer que les heures d'ouverture seront améliorées et augmentées, merci.

M. Willy MERCIER, Conseiller : En fait, je ne sais pas si vous vous rappelez mais le Rotary Club à l'occasion de son 150^{ème} anniversaire, si je ne m'abuse, nous avait contactés au niveau des Amis des Aveugles pour faire un Beffroi à échelle réduite mais réellement à l'échelle et qu'à l'époque, on l'installerait dans le contexte réel du Beffroi, tout autour du Beffroi, je ne sais pas à quel endroit exactement. Ce Beffroi miniature a été réalisé et si je ne m'abuse, pour

le moment, il siège dans un petit coin ici de la Maison du Tourisme. Je voudrais vous demander si effectivement, l'idée première de l'installer à proximité immédiate du Beffroi pour permettre aux personnes handicapées visuelles qui vont venir, je l'imagine de plus en plus au niveau de la Ville de Mons, à l'occasion de Mons Capitale Culturelle, c'est toujours intéressant d'avoir et ce serait une première à Mons, d'avoir quelque chose à échelle réduite à côté de l'édifice normal. Je voulais donc vous demander si on va le sortir de la Maison du Tourisme ou s'il va rester caché là.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Une petite question technique, je vois que dans le dossier, il y a une demande de subside à la Région wallonne, je voulais savoir si le dossier serait maintenu si le subside n'était pas accordé.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Avant de céder la parole à M. DARVILLE, je voudrais vous signaler qu'au niveau des carillonneurs, nous sommes particulièrement attentifs et que nous travaillons d'ailleurs avec une association qui se constitue en asbl et dont l'objectif est de ramener un carillon sur roues qui sera hébergé à notre centre à Ghlin et qui pourra servir notamment pour des concerts dans la région. Donc, au niveau des carillons, compte tenu du Beffroi, il y a aussi cette dynamique là qui est en cours et qui devrait être un des projets de Mons 2015 et pour le Beffroi réduit, il n'y a pas de problème pour le mettre dans la scénographie mais il faut d'abord le retrouver. La parole est à M. DARVILLE.

M. Marc DARVILLE, Echevin : En ce qui concerne les subsides, nous avons déjà une promesse de subside de la part du Ministre, il faut maintenant rentrer un dossier complet, ficelé, c'est pour ça qu'il passe aujourd'hui. Il appartiendra au futur Collège de décider si le dossier capotait en cours de route, de voir s'il engage d'autres circuits financiers ou un budget propre à la Ville.

ADOPTÉ à l'unanimité – 16^e annexe

15^{ème} objet : CIHM – Travaux de transformation, d'extension et de restauration de la Machine à eau en vue d'y installer le Centre d'Interprétation. Approbation des clauses techniques. 3^e/1^e E/2012.SUB.762.120/VT

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Ici, les clauses techniques ça paraît effectivement un peu technique justement mais j'ai pu lire ces clauses et je dois avouer qu'une fois encore, on retrouve des postes qui sont éminemment poussés et j'en réfère à toutes les sommes qui sont déjà globalisées dans ce dossier, on en est maintenant à peu près à 10 millions d'euros, je crains bien que nous finissions par nous retrouver face à un nouveau BAM parce que c'est vraiment, alors que nous sommes encore à des plans sommaires, etc. Je demande qu'on vote abstention. Par ailleurs, on nous a dit que c'était extrêmement rapide parce que la Reine

d'Angleterre serait attendue alors, dans les clauses n'oubliez pas « Good Save the Queen » !
Mais, pour le reste, nous nous abstiendrons.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : D'autres interventions ? M. l'Echevin, avez-vous des relations avec la Reine d'Angleterre ?

M. Marc DARVILLE, Echevin : Pas directement mais d'ici quelques temps, je me prépare en tout cas, je vais perfectionner mon anglais pour la recevoir le mieux possible. Mais, c'est un dossier complet avec toutes les clauses techniques. Effectivement, on n'arrive pas à 10 millions mais à 9 millions d'euros, toutes les clauses techniques sont validées par un bureau d'études extérieur. Contrairement au BAM, nos ingénieurs en interne suivent parallèlement le dossier avec la société CECO et nous apportons vraiment beaucoup d'attention à ce cahier des charges techniques qui pourrait encore évoluer, nous pourrions venir avec des modifications de clauses techniques, en fonction des discussions que nous aurons avec le futur adjudicataire des travaux mais aujourd'hui, c'est un dossier excessivement détaillé, je peux vous dire que M. Hebelings a travaillé avec son équipe jour et nuit pour pouvoir le présenter aujourd'hui puisque nous avons une dateline qui est particulièrement serrée dans ce dossier si nous voulons l'ouvrir en 2014.

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Juste un détail. M. DARVILLE, vous me dites 9 millions au lieu de 10, on ne va pas ergoter mais avec des chiffres précis, j'en suis déjà à 9.636.000 euros et je n'ai pas la scénographie hors murs. C'est plus près des 10 millions que des 9, merci.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : Mme HOUDART, MM. BEUGNIES, MARTIN, SAKAS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, MERCIER W., Mmes POURBAIX, A.M. MERCIER, M. LAFOSSE, Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, DEJARDIN, M. TRANCHANT, Mmes FRANCO, WAELPUT, M. BARVAIS.

3 ABSTENTIONS : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS.

ADOPTÉ – 18^e annexe

16^{ème} objet : Travaux de requalification du Musée des Beaux-Arts (BAM) –
Haussement du niveau des installations – Modifications au marché – Application de
l'article 42 du Cahier Général des Charges – Approbation de travaux supplémentaires.
3^e/5^e E/2004/Sub.772.130.01

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : J'en reviens à ce que demandait M. MERCIER, il trouve qu'il n'a pas eu vraiment sa réponse. Parce qu'il a dit où se trouve le Beffroi miniature...

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : j'ai dit que le Beffroi miniature ferait partie de la scénographie du Beffroi.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Oui, il se trouve pour le moment à la Maison du Tourisme....

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : à l'Office du Tourisme, oui. Bien nous sommes au dossier 16.

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Je pense que M. DARVILLE ne voulait pas me laisser partir sans me rendre un dossier sur le BAM évidemment et vous savez combien de fois je suis intervenue sur le sujet, il m'aura vraiment poursuivi jusqu'au bout. Mais, encore une fois, je suis vraiment ahurie, d'ailleurs, je voudrais s'il vous plaît que vous puissiez me rendre la somme globale parce qu'on m'a dit qu'il y avait une erreur de virgule dans le dossier et du coup je suis un petit peu perplexe, moi j'avais un montant de 628.548 euros, est-ce que ça serait différent, pour le total ? Parce qu'on était à 9 millions + 3 millions et demi pour le rehaussement et les réfections des malfaçons, c'était censé être les dernières sommes à peu près que nous allions avoir et nous avons encore une très grosse somme ici, est-ce que vous pouvez me donner la somme réelle ?

M. Marc DARVILLE, Echevin : Le montant est exact, vous avez gagné !

Mme Laurette PREVOT, Conseiller : Mais quand même. Quant je reprends les différents postes qui ont été repris, on me parle d'une cloison qu'on va remettre entre la salle 3 et 9 pour plus de 10.000 euros hors TVA bien entendu donc il faut à chaque fois ajouter 21%, je ne sais pas où on va parce qu'ici il a été signalé que tout cela pourrait avoir un impact sur la température et l'hygrométrie, on va peut être encore vers d'autres problèmes. On fait de brics et de brocs, de-ci, de-là. Renouvellement, 16 portes existantes, 54.000 euros, des faux-plafonds amovibles parce que ce sera plus facile mais ces faux-plafonds entraînent que tous les éclairages existants vont être supprimés et renouvelés alors que ces éclairages sont vraiment tout neufs, on en a rien que pour ce poste de modification des plafonds et de l'éclairage pour 243.000 euros, c'est ahurissant. Vous parlez aussi du renforcement nécessaire de la stabilité de la structure métallique de la toiture auvent - 58.000 euros, ça ce n'est certainement pas ni le musée qui l'a demandé, ni la Police, ni les Pompiers parce que ce sont les trois intervenants dans ce dossier qui ont demandé des modifications. Quand on voit maintenant ce plafond, cet auvent défectueux, on a retiré la toile, c'est un auvent de hangar, il est

tellement léger que pour moi, ce n'est pas à changer parce qu'on fait un nouveau musée, c'est à changer parce que c'est une malfaçon, c'est purement de l'ondulé avec rien en-dessous, c'est une maison de paille. Cinquante-huit mille euros, moi, j'aurais mis ça dans les malfaçons. Il y a énormément de postes qui sont - vitrages pare-balles, portes d'accès pare-balles - on aurait pu y penser avant. Quand on sait qu'on a affaire au Rijksmuseum, on sait bien, vous nous avez dit à l'époque ils nous ont donné leurs desiderata et nous voilà encore avec d'autres desiderata tous les plus ahurissants les uns que les autres. Réellement, ici, je suis ahurie et je termine mon mandat en étant ahurie par ce point.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : M. DARVILLE plaisantait sur le montant qu'on vient de citer et donc Mme PREVOT parlait d'un montant de 628.547,85 euros hors TVA. Or, moi, dans le dossier, j'ai vu 6.285.000 euros, alors j'espère qu'il s'agit bien d'une erreur de virgule et que ce n'est pas le montant qui est estimé pour les travaux dont question. A la fin du dossier, la virgule est mal placée donc c'est 6.285.000 euros, ce qui me paraît quand même énorme pour les travaux dont question. C'est donc bien 628.000 euros ? Ce qui est déjà énorme en soi !

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Pas d'autres interventions ? M. DARVILLE, votre dernière joute avec Mme PREVOT ! Vous avez la parole.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Mme PREVOT, vos émotions me sidèrent toujours. Je crois que vous allez me manquer au prochain Conseil communal. Mais, j'aimerais vous féliciter parce que vous avez vraiment bien regardé le dossier, bien étudié et je crois que ça c'est quand même le rôle de l'opposition et en démocratie, je crois que l'opposition doit exercer sagement son devoir et je crois que vous l'avez fait à merveille. En ce qui concerne l'éclairage et les plafonds, même si nous n'avions pas remplacé le plafond, l'éclairage devait quand même être remplacé parce que le Kröller Museum a demandé un éclairage avec des UV pour protéger les toiles des œuvres qui vont être exposées. En ce qui concerne le plafond, nos services techniques ont demandé à ce que ce soit un plafond amovible, j'étais encore aujourd'hui et la semaine passée sur le chantier et je peux vous dire que toutes les technologies HVAC et toutes les technologies de sécurité sont dans le plafond. Ne pas mettre un plafond amovible serait vraiment encore beaucoup plus coûteux en cas de défaillance d'un ou l'autre système. Donc nous prévoyons l'avenir. En termes de stabilité de toiture, j'aimerais quand même vous signaler que la toiture de papier que vous décrivez a résisté à une micro tempête qui a emporté comme un fétu de paille la toiture du Théâtre. Celle du BAM a résisté. Si nous devons revoir la stabilité, c'est parce que nous avons augmenté les charges sur la toiture, nous avons dû compléter avec des groupes de traitement du froid et du chaud donc, il

y a une machinerie supplémentaire qui fait d'ailleurs que la toiture est remontée de 1m20 donc il fallait revoir la stabilité de ce toit. Quand on regarde la somme, j'aimerais aussi rassurer Mme MOUCHERON, il s'agit bien de 628.000 euros et pas de 6 millions. Une fois de plus, vous faites bien votre travail et je vais m'empresse de faire rectifier la virgule dans le dossier et j'aimerais quand même vous faire une remarque. Quand nous regardons le coût total aujourd'hui de l'installation, quand on prend le prix de base + tous les avenants que nous avons faits et ce qui nous amène aujourd'hui à avoir un BAM qui sera un musée exemplaire dans toute la Wallonie, voire dans toute la Belgique, nous allons vraiment avoir un écrin exceptionnel où nous pourrons faire des expositions de haut niveau, de niveau international mais pas seulement pour 2015 mais d'une manière pérenne, lorsque nous prenons le coût au m2, nous arrivons quand on additionne toutes les sommes, à 3.600 euros du m2. Quand on regarde aujourd'hui la moyenne européenne des musées, nous sommes dans la même moyenne mais avec des technologies beaucoup plus avancées. Quand nous regardons le prix au m2 du CIHM, nous sommes à 3.300 euros du m2 et là, nous n'allons pas retrouver toutes ces technologies. Donc, dans son ensemble, le prix est un prix tout à fait normal et gageons que le succès des deux prochaines expositions internationales pourront renflouer du même montant le prix des travaux.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Merci. Vous a-t-il convaincu ?

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Modérément, je dirai plutôt que la tempête n'a pas dû souffler dans le bon sens mais bon, on ne peut rien prouver. Je vous remercie pour votre gentille intervention à mon égard mais c'est quand même un dossier qui a été mal fichu, mal ficelé et qui a erronément coûté à la société et aux citoyens.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Vous nous parlez du Kröller-Muller Museum, j'y suis allé l'année dernière donc je sais très bien ce dont il s'agit. Simplement, est-ce que nous avons des écrits de la part des autorités néerlandaises du Kröller-Muller Museum parce que demandez au Gouvernement Leterme quand on négocie avec des Néerlandais, si on n'a pas été roulé c'est qu'ils nous ont oubliés. Alors, est-ce que vous avez des écrits à ce sujet et des conventions ? Parce qu'on s'avance mais avec les Néerlandais, il faut faire très attention. Merci.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Non seulement nous avons des écrits mais le responsable du musée est déjà venu deux fois voir l'avancement des travaux, chaque visite est clôturée par un PV de visite qui est soumis à toutes les parties et nous venons d'ailleurs de recevoir un courrier des prêteurs en nous félicitant quant aux avancées des travaux et à la qualité des travaux que nous effectuons aujourd'hui au BAM.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Les œuvres qui seront prêtées sont déjà déterminées, ce travail avance bien. Y a-t-il d'autres interventions ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : Mme HOUDART, MM. BEUGNIES, MARTIN, SAKAS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. LAFOSSE, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mmes BOUROUBA, DEJARDIN, Mme WAELPUT, M. BARVAIS.

3 NON : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS.

6 ABSTENTIONS, M. MERCIER W., Mmes MERCIER A.M., MOUCHERON, MM. HAMBYE, TRANCHANT, Mme FRANCO.

ADOPTÉ – 19^e annexe

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Nous avons terminé l'ordre du jour. Avant de passer au huis clos, signaler que d'une part, les Conseillers qui ne seront plus représentés, c'est-à-dire M. Bernard BEUGNIES, Mme Francine CRUVEILLER, M. Guy GOETGEBUER, Mme Françoise COLINIA, Mme Nicole COUSTURIER, M. Jacques DE PUYT, Mme Anne-Marie MERCIER, M. Didier MUZALIA, Mme Catherine HOCQUET, Mme Yvette DEJARDIN, M. André TRANCHANT, Mme Jeanne FRANCO ainsi que ceux qui sont réélus comme suppléants : MM. BAILLY, DEBAUGNIES, VISEUR, MERCIER, Mme POURBAIX, MM. DUPONT, BRESART et Mme PREVOT, nous avons un cadeau qui vous sera remis dans la salle du bas.... Et que d'autre part, la parole est ouverte à qui souhaite en ce dernier Conseil de mandature intervenir. On commence par Mme MERCIER.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : J'interviens maintenant pour dire mon émotion quand même, après 12 ans de mandature, j'ai vraiment beaucoup appris de tout ce qui se passe dans une ville et que le citoyen, je ne vais pas dire ordinaire, mais enfin le citoyen qui ne fréquente pas un Conseil communal ne connaît pas. Me retrouver avec d'autres Conseillers pour la lecture des dossiers était très enrichissant aussi, on pouvait discuter d'une manière paisible, disons et donc c'est ce que je regretterai. C'est le fait d'appartenir à ce Conseil et de pouvoir me rendre compte de tout ce qui est fait par l'Administration, par le Collège et par le Conseil, qui veulent aller dans le bon sens même si parfois il y a des points sur lesquels nous ne sommes pas toujours d'accord, d'ailleurs moi aussi je fais partie de l'opposition. Mais, je le prends comme quelque chose de tout à fait positif parce qu'il me semble qu'il faut toujours une opposition, si tout allait à toute vitesse dans le sens qui n'est pas un partage ou une

opposition, on se retrouverait non pas en Russie mais à peu près, on se retrouverait comme c'était le cas en URSS. Donc, ce n'est pas le cas évidemment et ce que je voudrais dire en terminant, c'est que j'ai vraiment appris à connaître les membres, conseillers d'autres partis. En 12 ans on en apprend déjà pas mal. Et je dois dire que ça c'est une grande richesse et que je me félicite vraiment d'avoir appartenu à ce Conseil communal de Mons, merci à tous.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Voilà, effectivement, comme vient de le dire Anne-Marie avec beaucoup d'émotion, on y pense, on prépare et puis c'est au moment même où l'émotion submerge toujours et donc à l'occasion de cette dernière séance du Conseil communal de cette mandature 2006-2012, déjà 6 ans, ça paraît tellement et ça passe tellement vite. Je voulais saisir l'occasion pour remercier, saluer, rendre hommage à l'ensemble des Conseillers ; ceux qui seront là encore pour les 6 prochaines années, ceux qui ne seront plus parmi nous. Le travail accompli au quotidien, on ne rend pas toujours compte mais c'est beaucoup de travail, c'est beaucoup de relations, beaucoup d'écoute et d'échanges, ce qui est enrichissant. Mais je voulais surtout rendre hommage en particulier aux Conseillers CdH, ceux de mon groupe qui ont siégé à côté de moi pendant ces 6 dernières années. Chacun d'entre-vous avec votre personnalité, vos particularités, vous avez contribué à faire de notre groupe une équipe démocratique, unie, travailleuse et constructive qui a été attentive à l'ensemble des citoyens. Je pense que nous nous sommes montrés le plus constructif possible et je voulais vous remercier tous les cinq, parce que nous avons travaillé de concert avec notre Conseillère CPAS qui n'est pas là ce soir mais il faut aussi souligner le travail que font nos Conseillers CPAS, c'est un travail qui est moins visible peut-être mais qui est fondamental. Merci vraiment à vous cinq. Guillaume, je vais peut-être commencer par toi et je ne vais pas m'étendre parce qu'en fait, en ce qui nous concerne l'aventure continue, donc le travail ne s'arrête pas pour nous aujourd'hui, en tout cas au sein du Conseil mais je voulais te remercier pour ton énergie toujours débordante, notre champion des interpellations comme tu aimes à l'appeler. Je voudrais ensuite remercier particulièrement notre Conseillère CPAS qui n'est pas parmi nous ce soir, Mauricette Belot, je le disais le rôle de Conseiller CPAS est fondamental, il travaille au quotidien, les vacances sont organisées en fonction de leur présence parce qu'il faut une permanence régulière. Je voulais saluer le travail de l'ensemble de nos Conseillers qui font ça au quotidien et avec toujours beaucoup de cœur et de conviction et un dévouement en ce qui concerne Mauricette, sans faille. Je souhaite aussi remercier notre doyen en termes d'expérience, qui n'est malheureusement pas là ce soir, notre Echevin honoraire Eric BAILLY. Eric, c'est la mémoire du groupe, on passait toujours beaucoup plus de temps en préparation de Conseil communal, pas forcément analyser les dossiers mais parce que, à

chaque dossier, il raconte une anecdote croustillante, tiens à ce moment, on est parti avec le Collège voir ce qui se passait au Canada et donc on a toujours des petits détails intéressants et ça dure des heures quand Eric est là, nous rigolons toujours beaucoup. Je voulais le remercier de nous avoir apporté son expérience et de nous en avoir fait profiter. J'arrive maintenant à mon duo de choc, mon duo de MERCIER puisqu'Anne-Marie et Willy et je pourrais même dire le trio puisque Isabelle fait partie intégrante du mandat de Willy MERCIER, on ne peut pas les dissocier, ils ont construit ensemble leur position et leur investissement donc je voulais aussi saluer Isabelle ce soir. Willy, c'est notre sportif au grand cœur, je ne sais pas si vous avez remarqué mais cet homme-là est toujours de bonne humeur, toujours même lorsqu'il est en désaccord, même s'il désapprouve, il arrive à vous faire passer son message avec sérénité et calme. Cher Willy, je retiendrai de toi tous tes combats pour les personnes les plus faibles, à mobilité réduite, les aînés et avec le soutien de ton épouse ainsi que ta fougue et ton dynamisme de champion que tu as apportée à notre groupe. Merci beaucoup. Je terminerai par toi, Anne-Marie si tu veux bien, toi sur qui, à mon avis, chacun de nous devrait prendre exemple. Anne-Marie, en termes de pugnacité, de volonté, de professionnalisme. M. DARVILLE parlait tout à l'heure du fait du travail de l'opposition, c'est un travail de contrôle et ça prend énormément de temps d'aller vérifier des virgules ou prendre son dossier à cœur. Anne-Marie l'a fait, je pense que de nous tous, c'est elle qui a probablement lu le plus de pages, de dossiers dans le détail, je pense que c'est une des rares à aller voir dans le détail le rapport des Conseils précédents, c'est impressionnant. Par ailleurs, je voulais souligner aussi son éthique et sa droiture. Anne-Marie c'est quelqu'un qui a des convictions et qui n'en démord pas et en politique, Dieu sait si c'est riche et cher de rencontrer des gens comme ça qui ont des principes et qui s'y tiennent. Anne-Marie enfin, tu as toujours été à l'écoute de tous et attentive au bien-être des gens dans leur ensemble et je pense que c'est ce qui fait ta popularité et le fait que tu vas nous manquer pendant les prochaines années. Voilà, aujourd'hui je suis une chef de groupe fière d'avoir pu vous compter dans cette équipe, à ceux qui quittent cette Assemblée aujourd'hui, je vous souhaite tous bonne continuation et je suis certaine, à mes collègues et à vous tous que même en-dehors du Conseil, vous continuerez à œuvrer en fonction de vos valeurs et de vos principes qui vous animent. J'aurai aussi un petit mot tout particulier pour mes collègues de l'opposition avec qui évidemment on a des liens qui se créent, Jean-Pierre et Laurette, Christophe n'en pense pas moins mais on rempile encore pour 6 ans. Laurette et Jean-Pierre, vous avez été des soutiens, Jean-Pierre en tout cas dans mon rôle de chef de groupe, tu as été d'une aide précieuse, tu as été un guide dans mes premiers pas et ça je ne l'oublierai pas et je te remercie sincèrement pour ton soutien et ton

épaule sur laquelle j'ai pu compter ces dernières années. Laurette, comme on l'a souligné, une femme de travail, de rigueur, qui fait son travail avec conscience et avec conviction, sachez que vous êtes toujours là et que je prendrai exemple sur vous aussi dans la façon dont vous avez travaillé ces dernières années. Voilà, je vous remercie tous.

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Je remercie évidemment très sincèrement mes collègues du CdH avec lesquels effectivement, j'ai eu d'excellents rapports pendant toute cette mandature, ce sont des gens vraiment très conviviaux et très agréables à côtoyer. Il est vrai que je quitte ce Conseil avec un petit pincement au cœur aussi mais enrichie en connaissances diverses, en contacts, en amitié aussi. Le fait d'avoir des idées différentes n'empêche pas le respect et je dois à ce sujet avoir un petit mot tout particulier à M.

BARVAIS avec lequel j'ai partagé également une mandature au CPAS et auprès duquel j'ai rencontré de l'écoute. Je dois aussi dire qu'étudier les dossiers, les présenter en Conseil, ça n'a pas été plus simple pour moi, j'ai eu des souvenirs assez originaux de bafouillages et de difficultés en tous genres mais ça n'empêche que je fais appel à tous nos concitoyens pour qu'ils osent essayer. C'est réellement une expérience, ils doivent s'impliquer plus dans la vie de leur Ville, en connaissance de cause, par leur présence au Conseil, on voit trop peu de nos concitoyens et ils doivent interpellier, envoyer du courrier, se montrer présents, faire des demandes, c'est pour eux que nous travaillons, ils doivent se montrer intéressés par ce que nous faisons et vraiment s'impliquer eux-mêmes pour nous donner des directives pour qu'ils se sentent mieux dans notre Ville. Voilà, en tout cas je vous remercie tous aussi, j'ai passé d'excellents moments et j'espère que pour tous les autres, ce sera aussi une mandature enrichissante pour eux et pour la Ville, merci.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Je suis désolé mais je n'ai pas prévu de cadeau, ni pour ceux de mon groupe, ni pour ceux du groupe voisin et je voudrais quand même dire que nous ne sommes pas des anges et que je n'ai pas envie de faire de l'angélisme. Je veux quand même rappeler que nous ne sommes pas, pas toujours, nous sommes parfois d'accord mais nous ne sommes pas toujours d'accord sur bien des sujets et ça n'est une surprise pour personne que nous sommes intervenus parfois peut-être durement mais en tous cas avec conviction sur les investissements dans les clubs professionnels, sur les développements des zones commerciales, l'aménagement des ZACC et surtout plus profondément sur une vision de la société avec laquelle nous ne sommes pas d'accord, l'économie libérale et financière, la croissance à tout prix et donc, il y a eu des débats qui ont parfois été vifs et chacun de nous a défendu ses convictions parfois avec véhémence mais de part et d'autre, autant nous que ceux qui nous répondaient évidemment. Mais ce que je veux

souligner, c'est que je ne me souviens pas en 6 ans, pour la dernière législature ici mais même en 12 ans puisque je termine 12 ans de mandat, d'attaques personnelles. Nous avons vraiment évité les débats au raz du caniveau et ça c'est vraiment quelque chose que je tiens à souligner, même si les débats d'idées ont parfois été vifs. Je veux même ajouter que la vigueur de ces débats n'interdit pas l'estime de l'adversaire. Il y a beaucoup de gens avec qui je ne suis pas d'accord mais que j'estime beaucoup. Et donc, j'espère quitter vraiment ce Conseil en bonne entente, en bonne relation avec chacun d'entre-vous, malgré les difficultés d'idées que nous avons parfois pu avoir. En tout cas, je souhaite aux suivants d'avoir la même conviction dans les débats et en même temps, le même respect pour tout un chacun, voilà mon souhait en quittant ce Conseil, merci.

M. Willy MERCIER, Conseiller : Moi, quand je suis arrivé ici, c'est que j'avais certaines motivations depuis bien longtemps. L'ex PSC m'avait contacté pour rejoindre leurs rangs et puis j'avais toujours un peu traîné et puis à un certain moment, je me suis dit que j'avais une double appartenance. Que j'étais un peu vieux quelque part et surtout toujours une personne handicapée et je me suis dit, si j'entre au sein d'un groupe, c'est pour défendre ces personnes et c'est ce qui m'a incité et c'est mon meilleur souvenir à propos de ces 12 années parmi vous, c'est d'avoir pu assister à des plateformes où on faisait bouger les choses, à la plateforme des aînés, à la plateforme des personnes à mobilité réduite et je suis véritablement heureux d'avoir pu participer à toutes ces plateformes, je suis également heureux d'avoir pu participer à d'autres rassemblements comme Ambroise Paré, l'Intercommunale de Santé et là j'ai eu l'occasion, dans toutes ces structures, de vivre un moment avec vous tous, tous partis confondus et je crois avoir trouvé parmi vous, j'irai jusqu'à dire, des amis parce que dans des moments parfois où une personne telle que moi se perd, ne sait pas très bien où aller, a besoin d'un petit coup de mains, j'ai toujours senti autour de moi et en faisant même abstraction de mon parti, tous les partis, vous étiez des personnes à part entière qui vouliez aider une personne handicapée qui à un certain moment avait l'un ou l'autre besoin et j'ai assisté à de belles choses dans mes 12 années, j'ai appris ce qu'était la vie d'une ville et j'ai surtout appris que l'on peut rencontrer des amis partout en faisant quelque part, parfois abstraction de toute idéologie politique. Voilà, merci à vous tous.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Oui, M. le Président, bien sûr ! Pour ma part, le fait le plus marquant de ce Conseil c'est sans aucun doute les nouveaux verres d'eau qu'on nous a mis à table et qui remplacent, comme vous le voyez, les anciens verres de bière devenus obsolètes. Il ne reste plus qu'à nous ajouter de l'eau wallonne, de source de Wallonie et tout sera parfait, M. le Président ! Non, mais, plus politiquement, le fait le plus marquant, c'est

pour moi la sortie des trois représentants du Front National. En effet, je pense que c'est ce qui a de mieux pour notre démocratie locale donc cette sortie. Et enfin, donc, bien entendu pour nos élus, le fait que 20 personnes sur 45 quittent l'hémicycle, c'est évidemment beaucoup, c'est un grand chambardement et pour ceux qui aiment les mathématiques, ça fait 44,444444%, les 4 ne s'arrêtent pas, c'est assez marrant, pour moi ça me fait une belle transition parce que dans mon parti, dans notre groupe, nous restons à 4, il y en a trois qui sortent et il y en a 4 qui vont rentrer. Bref, je souligne également avec beaucoup d'émotion le départ de Francine, Alain, Jacques, Didier, Nicole, Joëlle, Xavier, Nicolas, Jean-Pierre et Laurette, le couple maléfique, Anne-Marie, Catherine, Willy et plus particulièrement Bernard BEUGNIES et Françoise COLINIA, les deux échevin et échevine des finances, deux grandes figures libérales pour moi, du libéralisme montois, chacun, chacune, pour faire plaisir à Françoise, avec une personnalité forte et attachante. Je dis au revoir à mon amie Françoise et je dis bonne continuation à Bernard et à Catherine qui porteront encore haut nos couleurs à la Province. Quand les vieux s'en vont, les jeunes ou en tout cas, excusez-moi, je recommence, quand les anciens s'en vont, les jeunes ou en tout cas les nouveaux, sont là pour les remplacer, c'est normal, c'est la vie, c'est comme ça et je vois dans le public déjà quelques nouveaux qui trépignent d'impatience, patience c'est le mot, à vous patience, il ne reste plus que 7 nuits à dormir. J'ai, pour terminer, choisi de rendre un hommage particulier à un membre sortant de l'opposition. Et ce n'est pas du tout politique ce que je vais dire, c'est tout à fait à titre personnel, je souhaite rendre hommage, je souhaite saluer tout spécialement Jean-Pierre VISEUR, lui dire que je ne lui en veux pas de ses quelques débordements, ce sont probablement les défauts de ses qualités, je ne retiendrai de lui que sa grande connaissance des dossiers, son jusqu'aboutisme et avec mes amis politiques, oui, toi aussi, Jean-Pierre tu vas nous manquer !

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Je ne peux pas laisser passer ça sans réagir. Je suis tout à fait étonné que je vais manquer à M. LECOCQ mais j'espère que nous pourrons quand même nous rencontrer ailleurs que dans l'arène politique et boire un verre ensemble très prochainement.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Il suffira de descendre un étage et vous pourrez résoudre le problème immédiatement !

Mme Francine CRUVEILLER, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Me voilà arrivée à ce jour à un tournant de mon histoire personnelle, après une carrière politique aussi riche que passionnante. Deux mandats en qualité d'Echevine ! Douze années durant lesquelles il m'a été permis, grâce au soutien des citoyens, d'être aux côtés de nos familles, de nos jeunes, de

nos personnes à mobilité réduite, de nos aînés, de nos bambins, avec, comme apothéose, ce projet merveilleux de la nouvelle crèche de 36 places - le Nid Douillet - conçu et mis au monde par mon département et ce, après un long travail préparatoire. Autant de souvenirs précieux et de projets construits avec et pour les citoyens. L'essence même de mon engagement politique a toujours été de défendre les causes justes et de tendre à améliorer le quotidien des gens. Ceci étant dit, toute réalisation est d'abord le fruit de collaborations, de rencontres, d'échanges. Quand on concrétise un projet, quand on arrive à un résultat probant, c'est d'abord le triomphe d'un travail d'équipe. C'est la raison pour laquelle je voudrais ici profiter de ce moment, pour remercier chaleureusement chacun d'entre-vous, Bourgmestre, Echevine, Echevins, Conseillères, Conseillers, remercier aussi les équipes de collaborateurs, remercier tous les services de la Ville qui, journallement, accomplissent un travail important. La fierté qui a été la mienne de pouvoir siéger dans une Assemblée comme la nôtre où le débat démocratique et la richesse intellectuelle ont régnés en maîtres ces dernières années, dans le plus grand respect, cela mérite d'être souligné. Notre Ville va arborer ces prochains mois et ces prochaines années, un nouveau visage et soyez certains d'une chose, malgré mon départ, je serai la première ambassadrice de notre Ville et ne cesserai, à titre personnel, de porter avec ambition les couleurs d'une Ville qui m'a adoptée il y a près de 48 ans et dont je suis tombée sous le charme. Mais quand on aime, il faut savoir partir dit le poète. Il est donc temps, le temps venu pour moi de laisser la place aux plus jeunes qui, à n'en point douter, assumeront les responsabilités qui leur ont été dévolues avec le plus grand sérieux et l'enthousiasme nécessaires. Je souhaite de tout cœur bonne chance à tous les nouveaux élus, au nouveau Collège et vous souhaite de relever les nombreux et nouveaux défis qui s'ouvrent à nous et ce, afin que la Ville de Mons, notre Ville, soit une de ces villes rayonnantes sur la carte de l'Europe. Bon travail à tous et merci.

Mme Mélanie OUALI, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Chers collègues et singulièrement je voudrais m'adresser aux Conseillers communaux sortants, comme les autres évidemment je prends la parole ce soir avec une certaine émotion. Car pour 20 d'entre-nous, c'est la dernière séance, 9 dans ma famille politique malheureusement comme Mme MOUCHERON je ne pourrai pas dire un mot sur les 9 car à minuit nous serions encore là mais je pense que ce n'est pas la peine d'alourdir les débats et donc, 20 sortent, certains par choix, comme notre Echevine de la Mobilité et de la Jeunesse, Mme Francine CRUVEILLER qui a décidé de ne pas se représenter pour profiter d'une retraite bien méritée, certains parce que malheureusement, ils n'ont pas été réélus lors du scrutin du 14 octobre dernier. Nous l'avons tous vécu, la politique n'est pas chose évidente. Parfois les idées et l'implication ne

sont pas toujours récompensées mais c'est le jeu de la démocratie que nous devons tous accepter. En tant que chef de groupe PS, fonction que j'exerce d'ailleurs pour la dernière fois ce soir, je ne peux que me réjouir de la confiance que nous ont accordée les grands montois en nous permettant de gagner encore deux sièges. Vous dire aussi à quel point nous sommes heureux que ne subsistent au Conseil communal que des partis démocratiques tout en comptant deux nouvelles formations. Je suis satisfaite de notre décision d'ouvrir notre pourtant très large majorité à un partenaire qui nous est loyal depuis maintenant 12 ans. Néanmoins, nous allons, j'en suis sûre, regretter le doyen des Conseillers communaux et Echevin Bernard BEUGNIES. Je me réjouis également de continuer à travailler avec une opposition extrêmement constructive même si certains Conseillers vont nous manquer. Je ne vais pas tous les citer mais c'est sûr qu'une page se tourne ce soir. Nous sommes persuadés que les Conseillers communaux sortants continueront à s'intéresser au devenir de notre Ville et à œuvrer pour son développement comme ils l'ont toujours fait, certains depuis de très nombreuses années. Tout comme nous sommes persuadés que les Conseillers communaux qui prendront place au Conseil la semaine prochaine, pour certains très jeunes, donneront des impulsions enthousiastes à la Ville avec le désir de faire avancer les dossiers. Pour cela, ils s'appuieront sur le travail effectué par leurs collègues, tant de la majorité que de l'opposition. Je vous remercie de votre attention.

M. Bernard BEUGNIES, Echevin : Oui, le doyen du Conseil communal va vous dire au revoir - 36 ans - c'est-à-dire que j'ai été élu pour la première fois, j'étais 18^{ème} sur les listes PLP, parti qui a disparu et j'ai été élu pour la première fois et j'ai siégé ici avec tous des anciens bourgmestres. Celui de Nimy, de Maisières, de Ghlin, il y avait ici tous les bourgmestres des anciennes communes fusionnées, sous Abel DUBOIS. J'ai vécu une opposition épique d'abord avec M. DUBOIS mais il y a des liens qui se sont créés. D'ailleurs quand il est décédé, j'avais les larmes aux yeux et j'ai été le voir sur son lit de mort. Puis, ça a été M. LAFOSSE aussi, j'ai fait une opposition, j'étais jeune, plein d'élan, plein d'idéal, j'ai fait une opposition assez virulente avec Maurice LAFOSSE aussi avant qu'on entre dans l'opposition, le budget 2000 avait été révoqué. Voilà et je faisais toujours des interventions sur les finances communales, c'était ma passion. Alors, en 2000, quand nous sommes rentrés dans la majorité, j'avais fait 24 ans d'opposition, c'était évidemment difficile de s'y faire. Je m'y suis fait et puis enfin j'ai pu, pendant 2 ans et demi, être Echevin de la Ville de Mons, alors évidemment je le disais à mes amis du Collège, mes camarades, écoutez je subis le syndrome de Stockholm, j'aime mes ravisseurs ! Evidemment, pendant 2 ans et demi, on a vécu ensemble et on a dû prendre des décisions, c'est une autre vision des choses. On voit que finalement, il

n'y a pas 36 façons de faire de la politique communale, il y a mal et bien gérer au-delà des clivages politiques, ça c'est clair et que parfois il faut prendre des décisions qui ne vont pas aller à l'encontre de la population, de ce que la population désire. Quand il faut placer une poubelle, il n'y a personne qui veut, pourtant il faut bien prendre une décision, il faut placer la poubelle mais il n'y a personne qui en veut. Donc, il y a des décisions qui sont impopulaires et alors là évidemment, je les comprends, je l'ai fait aussi, l'opposition en profite, il faut savoir prendre toutes les décisions, même impopulaires mais quand on est dans la majorité, c'est une toute autre vision. Et j'ai, après des années d'opposition, j'ai passé 2 ans et demi ici vraiment où j'ai pu avoir des relations humaines extraordinaires, où quoi que certains disent, le MR était avec un seul Echevin dans la majorité mais j'ai toujours eu une écoute et quand j'ai dit, là on va dépasser le budget prévu, j'ai toujours eu l'oreille de mes collègues socialistes et qui réfléchissaient à deux fois et parfois des dossiers sont remis et quand je dis à certains Echevins par exemple qui ont tendance à faire appel à l'article 60, qu'il faut engager une dépense alors que ça n'est pas prévu au budget, quand je fais la remarque, cette remarque est écoutée. Je n'ai pas du tout, contrairement à ce qu'on a pu croire et que certains disent, être la 5^{ème} roue de la charrette, il y a eu un respect mutuel au sein du Collège et je remercie vraiment mes collègues, les décisions qui ont été prises à l'unanimité parce que au sein du Collège montois, jamais, ça pourrait se faire, jamais il n'y a eu un vote parce que, évidemment tout seul, on aurait pu dire puisque c'est comme ça, on va voter, jamais au sein du Collège montois il n'y a eu un vote et toutes les décisions ont été prises en consensus. Le clivage n'a jamais été marqué entre les appartenances politiques, tout ça était pris de manière à gérer au mieux les intérêts de nos concitoyens. Cela j'en suis conscient et pour ça je vous en remercie parce que j'ai vécu vraiment deux années et demie extraordinaires. J'aurais voulu, vous le savez, inutile de s'en cacher, j'aurais voulu pouvoir continuer jusqu'en 2015 puisque j'ai fait un plan de gestion jusqu'en 2015 mais les circonstances politiques, vous comprenez ce que vous voulez, en ont décidé autrement et je vous remercie tous pour votre gentillesse et je remercie aussi mes collègues de l'opposition avec qui j'ai entretenu d'excellentes relations et durant mon mandat, ça c'est un petit peu mon côté pédagogue puisque je suis enseignant, ce que je me suis efforcé de faire, c'est d'expliquer le budget et d'expliquer les choses en sections à mes collègues. Malgré que Philippe LIBIEZ dit que ça ne sert à rien, je suis persuadé du contraire et j'ai pu comprendre que ça vous plaisait et j'ai eu un retour positif de votre part parce que je pense qu'expliquer aux gens, c'est les prendre en considération. Merci.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre ff : Je vais me permettre quelques mots avant de passer au huis clos. Evidemment, je voudrais vous saluer tous et toutes pour ces années de mandature

passées ensemble. Je crois que nous avons fait un travail considérable ensemble pour Mons. Effectivement, on l'a dit, le travail de l'opposition a été constructif et surtout respectueux et nous pouvons évidemment nous en réjouir. C'est un changement, ce sont des nouveaux Conseils qui arrivent, ce sont d'autres qui vogueront vers d'autres lieux mais je suis certain qu'ils auront toujours à cœur, où qu'ils aillent, de continuer à défendre l'intérêt des montoises et des montois parce que, objectivement, si nous sommes tous ici réunis c'est parce que nous avons envie que cela bouge, que cela change et que l'avenir soit évidemment meilleur pour nos concitoyens, pas seulement nos proches mais l'ensemble des montois. Evidemment, la prochaine mandature, celle qui nous attend, elle est pleine de défis, vous avez bien vu que cette année, nous sommes déjà passés à la vitesse supérieure dans tous les dossiers qui nous conduisent à Mons 2015 et qu'au-delà de Mons 2015, on parle heureusement déjà souvent de 2016, de 2017 et voir au-delà et je crois que c'est cet avenir important que nous allons construire ensemble. Nous en avons mis les bonnes bases, la suite sera assurée par ceux qui viendront et qui géreront. Mais je voudrais quand même insister sur le fait qu'une capitale culturelle européenne elle se doit aussi d'être une cité où personne ne doit rester sur le bas chemin. L'émancipation de tous est effectivement, je crois, notre crédo. Pour notre point commun, c'est notre force d'action, c'est notre amour pour notre Ville et les montoises et les montois, je crois qu'est lui qui nous ont guidé jusqu'à présent et c'est lui qui continuera à nous motiver pour le travail. Alors, où que nous soyons, quoi que vous fassiez, je vous souhaite le meilleur pour vous, pour vos actions publiques, vos actions personnelles et faire en sorte que tous ensembles, l'élan qui est créé pour l'instant aura une suite mémorable pour notre Cité, c'est tout le bien qu'ensemble nous lui souhaitons et je crois qu'au-delà des personnalités, au lieu des personnes, je crois que c'est la Ville qu'il faut regarder, son avenir et je vois que vous êtes tous aussi motivés que quand vous êtes arrivés, c'est ça qui est un gage de réussite et je vous propose quand même de descendre pour boire un verre. Bien, nous revenons à l'ordre du jour, le public cette fois-ci en nombre, est remercié ainsi que les services de la Ville.

L'Assemblée à huis clos s'ouvre avec 42 présents.

Sont absents : MM. DI RUPO, BAILLY et MILLER

17^{ème} objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par 42 suffrages sur 42 votes valables,

a) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5 temps octroyée à une employée d'administration. GRH SH/4728

ADOpte – 20^e annexe

Par 42 suffrages sur 42 votes valables

b) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5 temps à un chef de service administratif. GRH SH/3981

ADOPTÉ – 21^e annexe

Par 42 suffrages sur 42 votes valables

c) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5 temps octroyée à une employée d'administration. GRH SH/4418

ADOPTÉ – 22^e annexe

Par 42 suffrages sur 42 votes valables

d) Prorogation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une employée d'administration. GRH/SH/4828

ADOPTÉ – 23^e annexe

18^{ème} Personnel non enseignant – Prorogation de diverses réserves de recrutement GRH/JN/Réserves

REMIS

19^{ème} objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 42 suffrages sur 42 votes valables

a) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une institutrice primaire. 8^e/1^e 3797

ADOPTÉ – 24^e annexe

Par 42 suffrages sur 42 votes valables

b) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants d'instituteurs/trices primaires. 8^e/1^e 3797(2)3882/3964(2)

ADOPTÉ – 25^e à la 29^e annexes

Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'une maîtresse spéciale d'éducation physique. 8^e/1^e 3943

20^{ème} objet : ACADÉMIE DE MUSIQUE

Nomination d'un professeur d'art dramatique à titre définitif. 8^e/2^e 7586

Nomination d'un professeur de piano à titre définitif. 8^e/2^e 3646

Nomination d'un professeur en formation musicale à titre définitif. 8^e/2^e 3186

Nomination d'un professeur de piano à titre définitif. 8^e/2^e 8128

20bis objet : Nomination à titre définitif de la Directrice de l'Académie de Musique de
Mons. 8^e/2^e 6692

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire communal ff,

Le Bourgmestre ff-Président,

Ph. LIBIEZ.

M. BARVAIS.

=====